



## FCPE COLLEGE LYCEE ANDRE CHAMSON

### REUNION ADHERENTS – SAMEDI 8 FEVRIER 2014

10h00 – 13h00 – Salle ALBOUY – LE VIGAN

Présents : BAS Valérie, BENAMAR Laouri, FAZENDEIRO Claire, GALET Monique, JOBERT Jacques, NEGRIE Laetitia, NONY Marie-Pierre, PERRIER Marie-Hélène, PIBAROT Béatrice, PONCHELET Isabelle, POUILLET Pascale.

Excusés : BRUNEL Véronique, CAUSSE Gilbert, GUERS Danielle, MONGE-CADET Sandrine, VERSAULT Josiane.

ORDRE DU JOUR : - synthèse du 1er semestre : bilan conseils de classe, CA...  
- le second semestre : projets à venir, avenir de la section locale...

La réunion s'est déroulée en suivant les retours des conseils de classe. Les débats ont été nombreux et intéressants, marqués par l'envie de tous de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement afin d'être force de propositions. La question de l'avenir de notre section locale fera l'objet d'une nouvelle réunion.

Le résumé de cette réunion est synthétique et ne reprend que les grandes pistes soulevées.

#### 1- Adhésion à la FCPE :

Les parents délégués doivent être présentés à l'établissement par une association de parents d'élèves. Pour la FCPE, cela implique l'adhésion à notre association afin d'avoir une réflexion et une action collective et ne pas intervenir comme un élection libre.

Nous ne l'avons pas assez expliqué en début d'année. Cela sera à présent spécifié sur les documents que nous adresserons aux parents et bien expliqué aux parents souhaitant être parent délégué.

Nous sommes à l'écoute de toute difficulté financière.

#### 2- L'organisation matérielle des conseils de classe et le rôle du parent délégué :

Un **grand merci** à tous les parents délégués pour leur présence aux conseils de classe et le respect des délais de renvoi de leur compte rendu. *Attention* cependant à bien utiliser la matrice du compte rendu afin d'éviter un travail de saisie fastidieux (déchiffrement des écritures...).

LE CONSTAT	LES PROPOSITIONS
<ul style="list-style-type: none"><li>- de nombreux professeurs absents</li><li>- des conseils trop rapides</li><li>- un temps d'attente « pré conseil » trop longs</li><li>- des jugements qui nous semblent attifés et dévalorisants, les enfants s'appropriant le jugement et l'image négative. Ex : Vous êtes trop lents, vous êtes la pire classe que je n'ai jamais eue...</li></ul>	<p>Pour l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- planifier les conseils de classe après 17h10</li><li>- faire un tour de table en début de conseil</li><li>- indiquer le nom et prénom des professeurs sur les tables</li><li>- limiter le temps du pré-conseil à 10 minutes</li><li>- laisser le temps aux parents délégués de prendre des notes</li></ul>

- les horaires de conseil de classe : avant 17h00 ils empêchent les parents d'y assister et privent les élèves d'heures de cours. - les professeurs sont-ils rémunérés pour assister aux conseils de classe ?	- éviter les jugements et commentaires dévalorisants de façon collective.  Pour la FCPE : mieux préparer les documents de rentrée scolaire que nous remettons aux délégués.
--	--

Attention : les documents distribués lors du conseil de classe doivent être laissés au proviseur.

Pour le 2ième trimestre : nous ne distribuerons pas de questionnaire. Mais la liste des délégués, mise à jour, sera communiquée à l'établissement pour que dans chaque classe, le nom du parent délégué soit inscrit dans le carnet de correspondance.

### 3- La cantine :

Le thème de la cantine soulève de nombreuses questions : le fonctionnement de la cantine, les régimes de demi-pensionnaires, la pause méridienne...

LE CONSTAT	LES PROPOSITIONS
- trop d'attente - pas assez de temps pour manger : modifications des comportements alimentaires de certains jeunes, qui se reproduisent à la maison : ils mangent très vite, trop de pain... - trop de gâchis - rôle des enfants éco-délégués à qui il est demandé un comportement exemplaire - manque de temps pour les activités : or c'est un moment important pour la convivialité entre les élèves. - constat partagé avec l'établissement de l'importance de la pause méridienne	L'établissement nous a déjà répondu : - projet d'agrandissement de la cantine : pas avant 2017 - réorganisation des emplois du temps pour permettre aux collégiens de finir à 11h20.  La FCPE va demander : - la révision des forfaits de cantine : permettre un forfait 3 jours. - un RDV avec le comptable pour comprendre le fonctionnement. - la réunion de la commission cantine  - Sur les questions des menus : 4 parents iront manger à la cantine.

### 4- Permanences, CDI, devoirs, livres

- Fonctionnement du CDI : M. BRENIER, responsable du CDI, a dressé un tableau des heures de CDI réservées par classe. Quand il a de la place, il descend en permanence proposer aux élèves de venir au CDI. Quelle est la fonction de Mme BOISSON ?
- Comment se déroulent les permanences ? Les punitions collectives sont données. Qui encadrent ces pratiques ?
- Recrutement de 3 assistants d'éducation : quels ont été les critères de sélection ? Quelles sont leur fiche de poste ? Un point sur l'organisation des deux vies scolaires sera demandé
- Le poids du cartable : revoir la liste des fournitures : pas de GROS cahiers, des classeurs dès la 5ième, des livres en classe et d'autres à la maison.
- Éviter les devoirs un jour sur l'autre. Peut-on organiser les devoirs une semaine sur l'autre ? Inscrire les devoirs sur PRONOTE

- Manque de livres en 5<sup>ième</sup> et en 4<sup>ième</sup> : cela va se reproduire l'année prochaine. Peut-on anticiper la situation ? L'année du brevet, il est important que les élèves aient leur matériel.

Quelle action du côté de l'établissement et du notre ? Certains livres sont en ligne. Quels sont les sites à consulter ?

Manque de livres, poids du cartable... autant de points qui sont récurrents depuis des années. Pourquoi ne pas penser une autre organisation du collège ? Par exemple, les classes restent dans une même classe avec une armoire dans laquelle se trouvent un exemplaire des livres... Seuls les professeurs se déplacent. Cela fait moins de chahut... Mais il y a-t-il assez de locaux ?

### 5- PRONOTE, Informatique

LE CONSTAT	LES PROPOSITIONS
- PRONOTE est trop peu utilisé par les professeurs	Pour l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- motiver les professeurs à utiliser PRONOTE de façon régulière pour les devoirs et leurs absences.</li> <li>- des emplois du temps par semaine ? Est-ce possible ?</li> <li>- la fiche de poste de l'informaticien</li> </ul>

### 6- Heures de cours non effectuées dans certaine matière :

LE CONSTAT	LES PROPOSITIONS
- des absences de professeurs non remplacées - des heures de cours non assurées - des programmes non terminés	Aux parents : <ul style="list-style-type: none"> <li>- nous faire remonter régulièrement et de façon la plus exhaustive possible les heures de cours non remplacées. Utiliser un tableau ou sur notre blog, la rubrique « yapascours »</li> </ul> A l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire un relevé trimestriel des heures non effectuées par matière qui sera joint au bulletin de classe</li> <li>- utiliser PRONOTE</li> </ul>

### 7 – L'Ordi

- des élève de 1er arrivant sur le Vigan et à qui un Ordi avait été promis n'ont rien reçu.
- Faire le point avec l'établissement sur cette opération : - ces élèves ont-ils été oublié ? L'opération se poursuit-elle à la rentrée prochaine ? Quel bilan de l'utilisation de cet ordi est-il fait ?

## 8- La rédaction du carnet de correspondance au masculin :

Mme NEGRIE se propose de réécrire le règlement intérieur au neutre (masculin – féminin) et pas uniquement au masculin.

Voir avec l'établissement les délais de reproduction du carnet.

## 9 – Les WC

- Les portes des WC sont ouvertes en partie basse. Demander que cet espace soit comblé.
- Proposer, dans le cadre des travaux de la cantine, la construction d'un bloc WC avec une surveillance spécifique.

## 10 – Voyages et sorties

Après l'avoir demandée plusieurs fois à l'établissement, une commission voyage se réunira mardi 11 février. Nous regrettons que cette date nous ait été communiquée une semaine avant. Cela laisse peu de temps pour se rendre disponible et se préparer. Nous assisterons cependant à cette commission car nous la souhaitons depuis longtemps. Et nous soutenons l'effort de travailler ensemble de l'établissement. L'idée est la rédaction d'une **charte des voyages**.

Concernant notre section : il nous faut réfléchir sur nos modalités d'aide financière. Quel budget, pour qui, comment ?.... et communiquer sur nos différentes actions.

Pour cette année scolaire : nous versons 300 € pour la prise en charge d'un car dans le cadre du voyage des Suédois, et 200 € pour la sortie neige de l'AS. Nous continuons à réserver les salles dans lesquelles les professeurs organisent des manifestations afin de récupérer des fonds pour les voyages scolaires. Nous demandons l'ouverture de buvette provisoire.

## 11 – Pour finir :

En vue de préparer une prochaine réunion, nous allons distribuer les questionnaires suivants aux familles :

- les transports scolaires : objectif : connaître les différents trajets et temps de trajets des enfants, le nombre d'enfants concernés par niveau...
- la cantine, l'AS, les ateliers, le soutien scolaire... : objectif : qui utilisent quoi, les manques... sur l'aide aux devoirs par exemple, mieux connaître les besoins et les budgets des familles, nous permettrait de faire des propositions en terme d'offre de service.

Au troisième trimestre, un questionnaire de préparation des conseils de classe sera distribué. Il comprendra une partie orientation et une partie bilan de l'année et proposition en direction de notre section locale.